

*Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement*

***Dépôt d'un mémoire concernant le projet de contournement de l'autoroute  
410 de Sherbrooke***

*par*

*Nathalie Bélanger*

*Présenté à Madame Marie-Josée Méthot*

*Dans le cadre de l'audience publique le 2 octobre 2006*

*Sherbrooke, le 25 septembre 2006*

Lundi le 25 septembre 2006,

***Sujet: Dépôt d'un mémoire concernant le projet de contournement de l'autoroute 410 de Sherbrooke.***

À qui de droit,

Mon nom est Nathalie Bélanger, je demeure actuellement au \_\_\_\_\_ située à Sherbrooke. La raison de cet écrit est pour vous faire part de mon désaccord concernant le tracé sud de la 410. Il est inacceptable de penser une minute de demeurer aux abords de l'autoroute. Pensez y!!!

L'on respirera des taux élevés de poussière qui seront la source de problèmes respiratoires majeurs. L'on ne pourra même plus suspendre nos vêtements sur la corde à linge, car ceux-ci seront aussitôt souillés.

Le bruit constant brimera la tranquillité de notre quartier, d'autant plus que je travaille de nuit et que mon sommeil se doit d'être le plus récupérateur possible et pour se faire nécessite un environnement calme surtout le jour.

Nous avons choisi ce secteur pour sa proximité à la nature même en ville afin de pouvoir se détendre lors de nos congés et d'avoir notre intimité chez-nous. Je fais référence à souper sur le patio, regarder les étoiles, aller marcher dans le quartier...

Comme il se produit à l'occasion des accidents de camions sur la montée d'Ascot, le tracé sud pourrait comporter des risques majeurs pour les résidents et la faune en cas de déversement de produits chimiques, y avez-vous réfléchi un instant!!!

La variante sud serait, sans contre dit, une entrave au bien-être des résidents de la rue montante.

Le tracé Nord du Ministère des Transport de Québec est à mon avis celui qui brime le moins la tranquillité et le bien-être des résidents à proximité. En effet, en passant à l'arrière de l'aréna Mont-st-Anne, le marais à droite de la montée d'Ascot serait préservé et la 410 ne serait pas immédiatement derrière nos maisons( nous sommes déjà habitués à un certain bruit émergeant de la montée d'Ascot qui est atténué par le petit marais).

Cela m'attriste de penser que le côté sud pourrait être pris en compte, nous avons acheté notre maison il y a 2 ans, nous y sommes très bien et nous ne sommes pas intéressés à la vendre par passivité!!

J'espère de tout cœur que cette lettre sera prise en considération.

Merci !